



**Le Mouvement lavallois/Équipe Marc Demers**

# **BILAN 2013-2017**

# TABLE DES MATIÈRES

Table des matières.....	2
<b>1. Une ville dont nous pouvons être fiers.....</b>	<b>3</b>
<i>a. D’abord, garantir l’éthique à l’Hôtel de Ville.....</i>	<i>3</i>
<i>b. La gouvernance des sociétés paramunicipales.....</i>	<i>4</i>
<i>c. L’ÉNAP et la réorganisation municipale.....</i>	<i>4</i>
<i>d. La récupération de l’argent disparu.....</i>	<i>5</i>
<i>e. La gestion des contrats.....</i>	<i>5</i>
<i>f. L’information citoyenne.....</i>	<i>7</i>
<i>g. La participation citoyenne.....</i>	<i>8</i>
<b>2. Une ville à dimension familiale et humaine.....</b>	<b>10</b>
<i>a. Miser sur notre fierté et notre solidarité.....</i>	<i>10</i>
<i>b. Miser sur l’apport de notre patrimoine.....</i>	<i>11</i>
<i>c. Miser sur la richesse de notre culture.....</i>	<i>11</i>
<i>d. Profiter des atouts que nous procure notre diversité.....</i>	<i>12</i>
I. <i>L’accueil aux victimes des conflits en Syrie.....</i>	<i>13</i>
II. <i>Laval, Municipalité amis des aînés.....</i>	<i>13</i>
III. <i>Laval, Municipalité amie des enfants.....</i>	<i>14</i>
<i>e. Promouvoir l’inclusion en favorisant le respect et la dignité.....</i>	<i>15</i>
<i>f. Aménager un milieu toujours plus sécuritaire.....</i>	<i>15</i>
<b>3. Une ville urbaine de nature.....</b>	<b>16</b>
<i>a. Protéger nos boisés et nos milieux humides.....</i>	<i>16</i>
<i>b. Protéger la qualité de nos cours d’eau.....</i>	<i>17</i>
<b>4. Une ville à l’économie florissante.....</b>	<b>18</b>
<i>a. Des budgets sous le taux d’inflation.....</i>	<i>18</i>
<i>b. Une cote de crédit AA+ pour Laval.....</i>	<i>19</i>
<i>c. Des conditions gagnantes afin de stimuler notre économie.....</i>	<i>19</i>

## **I. Une ville dont nous pouvons être fiers**

L'engagement central de la campagne de 2013 du Mouvement lavallois/Équipe Marc Demers (MLEMD) était de remettre de l'ordre dans l'administration municipale qui, rappelons-le, demeurait sous tutelle lorsque nous avons pris les destinées de la ville. Voilà pourquoi nous nous sommes immédiatement appliqués à identifier les faiblesses de la structure en place à ce moment et à identifier les mesures qui permettent de les corriger.

Nos actions conséquentes ont touché de nombreux aspects de la gestion de la municipalité et elles ont souvent dépassé nos engagements pour favoriser une administration à la fois transparente, à l'écoute de la population et orientée vers un service au citoyen efficace. Le présent document relate quelques-unes des principales réalisations du MLEMD durant les quatre dernières années.

### **a. D'abord, garantir l'éthique à l'Hôtel de Ville**

Au chapitre de l'éthique, il y avait un travail incontournable à accomplir pour que l'organisation municipale retrouve toute sa crédibilité :

- ⇒ Nous avons revu l'encadrement du travail des élus en adoptant, dès février 2014, un nouveau code de conduite (L-12172) et ce, conformément à la Loi sur l'éthique et la déontologie municipale. Dorénavant, les élus lavallois ont l'obligation de dénoncer toutes les situations dérogeant à ce code en saisissant des faits le Ministère des Affaires municipales sous peine de mesures pouvant aller jusqu'à des recours légaux. Cette obligation de dénonciation va au-delà de ce qui est prévu dans la majorité des villes du Québec;
- ⇒ Le MLEMD a créé le Bureau d'intégrité et d'éthique de Laval (BIEL). Mis sur pied au sein du Service de police, le BIEL offre notamment la possibilité de dénoncer, en tout anonymat et par le moyen d'une ligne directe, une situation ou un acte suspecté d'être répréhensible;
- ⇒ Le MLEMD s'est attaqué aux allocations de transition, un irritant identifié par une large majorité de citoyens. Dorénavant, les allocations de transition ne sont plus payées automatiquement aux élus accusés de crime ou qui quittent volontairement leur fonction pour une raison autre que médicale.
- ⇒ Dans la perspective d'atteindre nos objectifs de transparence, le MLEMD a haussé les budgets dévolus au Bureau de la Vérificatrice générale ainsi qu'au

Bureau de l’Ombudsman pour qu’ils disposent des ressources dont ils ont besoin pour remplir leur important mandat de façon efficace et diligente.

## **b. La gouvernance des sociétés paramunicipales**

À notre arrivée en novembre 2013, il était évident qu’il fallait procéder à une réorganisation majeure des façons de faire les choses à Laval. Voilà pourquoi nous avons mandaté l’Institut de la gouvernance d’organisations privées et publiques (l’IGOPP)<sup>1</sup> pour qu’il procède à un examen objectif de la gouvernance des sociétés paramunicipales de Laval.

Dévoilée en juin 2014, l’analyse des missions et des modèles de gestion de ces sociétés a donné lieu à plusieurs recommandations qui ont dicté par la suite des ajustements importants.

Certaines sociétés paramunicipales ont vu leur mission changer radicalement, alors que certaines autres ont été éliminées et leurs services rapatriés au sein de l’administration municipale.

Parmi les principaux exemples, citons, notamment, la récupération dans le giron de la Ville de la gestion du Centre de la nature ainsi que le rapatriement prochain des services de Laval Technopôle, qui donnera naissance en 2016 à la nouvelle Division économique de l’administration municipale lavalloise.

## **c. L’ENAP et la réorganisation municipale**

Dans ce même esprit, nous souhaitons nous inspirer des meilleures pratiques en matière d’administration municipale afin d’aménager une structure municipale dont tous les Lavallois peuvent être fiers.

De concert avec le nouveau directeur général, le maire Demers et son équipe ont réalisé une entente avec l’École nationale d’administration publique (ENAP) afin de réaliser un projet majeur de recherche et d’accompagnement portant sur l’ensemble de la démarche de réorganisation municipale à Laval.

En vertu de cet accord jusqu’à présent inédit dans le monde municipal du Québec, dix professeurs de l’ENAP, dont les compétences touchent un très large éventail de la gestion municipale, ont accompagné des gestionnaires clés de la Ville dans 25 chantiers organisationnels touchant les différents aspects de l’administration municipale. Ces chantiers étaient regroupés sous trois grands thèmes qui constituent autant de préoccupations majeures pour les Lavallois c’est-à-dire la

---

<sup>1</sup> [www.laval.ca/Pages/Fr/Nouvelles/rapport-institut-gouvernance.aspx](http://www.laval.ca/Pages/Fr/Nouvelles/rapport-institut-gouvernance.aspx)

gouvernance, la reddition de compte et l'éthique.

Les résultats concrets n'ont pas tardé à se faire sentir. Deux ans plus tard, cet examen global de nos pratiques nous vaut une organisation à l'avant-garde des pratiques municipales et qui s'inscrit dans un processus d'amélioration continue. Ces actions concrètes adoptées par notre administration ont déjà retenu l'attention un peu partout à travers le Québec, la Ville de Laval se voyant notamment octroyer le prix *Mérite Innovation municipale 2016* de l'Union des municipalités du Québec ainsi que le Prix *Monde municipal* de l'Institut d'administration publique du Québec (IAPQ).

#### **d. La récupération de l'argent subtilisé**

Au début de l'été 2014, le MLEMD a énoncé son intention de poursuivre les firmes et les individus ayant trempé dans la collusion pour subtiliser des sommes d'argent appartenant à la population lavalloise et de récupérer ces sommes. Laval a été la première municipalité à affirmer cette volonté ferme de retrouver cet argent.

À ce jour, les représentations de la Ville de Laval et du maire Marc Demers ont contribué à récupérer quelque 8,5 millions de dollars que l'ex-maire Gilles Vaillancourt s'est engagé à retourner dans les coffres publics. Cette somme considérable s'ajoute aux montants déjà remboursés par les entreprises en vertu des dispositions de la loi 26.

#### **e. La gestion des contrats**

La révision des règles entourant la gestion des contrats publics représentait une pierre angulaire du mandat de l'administration du MLEMD au cours des quatre dernières années. Compte tenu des événements passés, nous avons revu minutieusement la gestion des contrats accordés par la Ville de Laval aux divers fournisseurs et sous-traitants. En s'inspirant des meilleures pratiques, le MLEMD a adopté toute une batterie de mesures qui redonneront à l'organisation municipale le contrôle et toute l'imputabilité de sa gestion :

⇒ une veille stratégique est établie afin d'assurer un suivi vigilant des processus d'octroi des contrats publics. Dans une perspective de rapatriement des expertises<sup>2</sup>, le département des achats a été consolidé par

---

<sup>2</sup> Une des constatations de la Commission Charbonneau visait l'exode des compétences professionnelles des organisations publiques vers le privé comme une source potentielle de perte de contrôle sur la qualité

l'embauche de nouvelles personnes;

⇒ les appels d'offres sont gérés par les employés de la Ville qui sont totalement indépendants vis-à-vis des membres du Conseil municipal ou du Comité exécutif;

⇒ la Ville favorise, lorsque c'est utile et possible, la répartition des contrats par champ d'expertise ou par phase. On évite ainsi qu'un nombre limité d'entreprises se partagent les contrats les plus importants accordés par la municipalité;

⇒ des appels d'offres sont lancés en permettant aux entreprises de présenter leur soumission sur une ou plusieurs phases, ceci afin de favoriser la concurrence tout en bénéficiant d'économies d'échelle.

Tous ces éléments sont intégrés à la Politique de gestion contractuelle, en respect de la Loi du Québec sur la transparence et l'éthique en matière de lobbying.

- ⇒ Autre aspect important de cette politique, la Ville peut dorénavant résilier un contrat ou écarter un soumissionnaire d'un appel d'offres si celui-ci a offert un rendement jugé insatisfaisant à l'occasion de contrats précédents, s'il a été accusé au criminel, ou encore si l'entreprise est impliquée dans des procédures judiciaires à l'encontre de la Ville;
- ⇒ Au regard de l'imputabilité de la fonction publique, nous avons inscrit dans un cadre réglementaire des balises qui favorisent la délégation de pouvoirs au profit des gestionnaires ainsi que du Conseil municipal;
- ⇒ Depuis novembre 2014, tout contrat de plus de 200 000 \$ doit ainsi être approuvé par le Conseil municipal plutôt que par le Comité exécutif, ce qui offre une grande transparence dans l'octroi des contrats;
- ⇒ Nous avons mis en place un nouveau système de délégation de pouvoirs qui rend tous les gestionnaires municipaux imputables des dépenses inhérentes à l'exercice de leurs fonctions;
- ⇒ Pour ce qui est du cadre législatif dans lequel s'inscrit Laval et qui nécessitait une sérieuse cure de rajeunissement, la Direction générale s'est lancée dans un mandat qui verra à terme la révision complète de la Charte de la Ville<sup>3</sup>.

---

de l'exécution des contrats.

<sup>3</sup> Septembre 2014 - Dans son témoignage livré à la Commission Charbonneau, le directeur général de Laval a souligné, tout comme le maire l'avait fait auparavant sur d'autres tribunes, la concentration exceptionnelle des pouvoirs que s'était accaparée l'administration Vaillancourt. D'où la nécessité urgente

- ⇒ Dans la perspective d'une gestion responsable des fonds publics, le MLEMD a demandé au gouvernement du Québec que toute firme désirant soumissionner pour un contrat de plus de 100 000 \$ soit dans l'obligation d'obtenir une autorisation de l'Autorité des marchés financiers. Actuellement, ce seuil est de 5 millions \$;
- ⇒ Ces mêmes principes de vérification diligente s'appliquent aux OBNL majeurs principalement financés par la Ville. Ces organismes doivent satisfaire à des exigences de transparence et de reddition de comptes bien définies;
- ⇒ Toujours dans le même esprit, nous avons adopté le Règlement constituant la Commission sur la gouvernance (Règlement L-12293). Cette commission formée de membres issus de différentes allégeances politiques a pour mandat de s'assurer de la bonne gouvernance des organismes et de l'utilisation efficace des fonds publics.

## **f. L'information citoyenne**

Le MLEMD s'est engagé à favoriser la participation citoyenne et à faire en sorte de faciliter l'expression de la démocratie à travers des canaux de communication ouverts entre l'administration et les citoyens. Conformément à sa volonté de dialogue et de transparence, le MLEMD a donc revu l'ensemble des règles de procédures des assemblées du Conseil municipal :

- ⇒ Depuis avril 2015, un nouveau code de procédure des séances du Conseil est en place. On donne ainsi préséance aux questions des citoyens qui interviennent dorénavant en début de séance;
- ⇒ Depuis mai 2015, les séances du Conseil et les séances du conseil municipal sont diffusées sur Internet. Les Lavallois ont également le choix de les visionner en différé sur le site web de la Ville de Laval;
- ⇒ Les assemblées de consultation de zonage sont projetées simultanément sur grand écran dans la salle du Conseil. Il est ainsi désormais plus facile pour les citoyens présents lors des travaux de suivre les échanges autour des modifications proposées par la Ville;

---

de revoir la charte de la Ville (<http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/685938/serge-lamontagne-charbonneau>)

- ⇒ Les cartes illustrant les changements de zonage adoptés lors du conseil municipal sont projetées sur grand écran afin de permettre aux citoyens de se faire une idée précise des projets discutés;
- ⇒ Laval a pris le virage des données ouvertes ou *open data*. Les données sont dorénavant rendues publiques dès que possible via le portail des données ouvertes du gouvernement du Québec.

### **g. La participation citoyenne**

Le dialogue avec les citoyens constitue la pièce centrale des engagements du MLEMD. De nombreux Lavallois auront sûrement noté nos pratiques qui permettent dorénavant aux citoyens d’approcher beaucoup plus facilement le conseiller de leur quartier afin de partager leurs préoccupations. Dans plusieurs cas, les conseillers membres du MLEMD organisent ainsi des rencontres mensuelles avec leurs concitoyens. Ce credo du dialogue s’applique à l’ensemble de nos actions puisque le MLEMD a entrepris de consulter les citoyens au sujet de l’adoption ainsi que de l’implantation de l’ensemble des projets d’envergure qui touchent leur quartier.

- ⇒ Avant d’adopter un changement de zonage ou d’octroyer un permis de construction pour un projet structurant, certains élus décidaient à qui on allait distribuer un avis afin d’expliquer le projet. Cette procédure laissait une grande place à la subjectivité quant à la sélection des foyers et elle a donc été révisée. La distribution de ces avis est désormais gérée par un algorithme qui évite l’arbitraire;
- ⇒ La révision des cotes de crues lancée dès décembre 2013 a permis de répondre aux préoccupations de nombreux résidents des secteurs environnant les berges des rivières des Prairies et des Mille-Îles. Le nouveau règlement a permis d’exclure environ 700 foyers qui avaient été inclus à tort dans les zones inondables par le décret de 2013;
- ⇒ En parallèle de la réorganisation municipale, nous avons établi des processus de consultations publiques qui nous ont directement servi à l’encadrement de la réflexion collective entamée en 2015 pour la réalisation de notre nouveau schéma d’aménagement. Des consultations ont également été réalisées pour le projet du Bois de l’Équerre en 2015, pour la revitalisation du secteur



Concorde au printemps 2016, et pour la revitalisation de l'entrée de ville Pont-Viau à l'automne 2016;

- ⇒ Toujours à l'automne 2016, des consultations publiques nous ont menés au *Sommet sur le développement social*, mis sur pied afin d'encadrer les responsabilités des municipalités suivant la disparition de la Conférence régionale des élus (CRÉ);

Toutes ces initiatives de réflexion et de discussions publiques nous ont menés à créer une division des consultations publiques responsable de développer une expertise interne qui sera mise à profit dans nos projets à venir.

## **II. Une ville à dimension familiale et humaine**

Depuis son élection en 2013, le MLEMD a travaillé à faire de Laval une ville à dimension familiale et humaine, ouverte sur le monde ainsi qu'à la différence. Pour ce faire, nous avons notamment choisi d'investir dans les initiatives susceptibles de fortifier la fierté d'appartenance des Lavalloises et des Lavallois, catalyseur de notre solidarité.

### **a. Miser sur notre fierté et notre solidarité**

Ces motivations nous ont conduites à organiser de vastes célébrations à travers Laval pour le cinquantième anniversaire de la fusion des municipalités de l'Île Jésus en 1965.

La Ville de Laval a réservé un montant de cinq millions \$ afin d'organiser des célébrations qui ont touché l'ensemble du territoire et qui ont interpellé tous les Lavallois. Le spectacle phare des festivités, *Insula*, créé par une firme qui opère depuis Laval et qui a un rayonnement à l'international, aura attiré pas moins de 80 000 personnes au long de ses 24 représentations au Centropolis. Le spectacle comprenait de plus un volet musical qui a permis aux Lavallois ainsi qu'aux visiteurs d'apprécier les talents d'une cinquantaine de groupes et d'artistes de la scène musicale. Des artistes de renommée, mais aussi plusieurs artistes de la relève lavalloise et d'ailleurs ont ainsi obtenu la chance de se produire devant un large auditoire.

Les célébrations du 50<sup>e</sup> visaient également à souligner la richesse de notre patrimoine ainsi que la participation cruciale des OBNL lavallois à la vie collective et c'est pourquoi des volets distincts leur étaient consacrés. Un montant d'un (1) million de dollars a notamment été identifié pour le financement d'une cinquantaine de projets citoyens sélectionnés par un comité indépendant et politiquement neutre. Ces projets ont très souvent donné lieu à des legs durables qui profiteront à nos OBNL pour les années à venir.

### **b. Miser sur l'apport de notre patrimoine**

Dans ce même esprit de solidarité, nous avons développé une stratégie visant à mettre en valeur le patrimoine de Laval, un facteur déterminant de notre identité collective ;

- ⇒ Nous avons exprimé notre volonté d'appuyer financièrement la promotion de sites patrimoniaux en identifiant les maisons d'intérêt touristique à un moyen de plaques ainsi que par la bonification de l'offre des *Virées patrimoniales*. Dans cette perspective, l'Association des citoyens et amis du Vieux Sainte-Rose, un organisme voué à la protection du patrimoine, a pris en main le volet des plaques patrimoniales dans ce quartier. Une plaque a d'ailleurs été dévoilée dès 2014 sur la première maison de Frédéric Back à Sainte-Rose;
- ⇒ Le Réseau Arthist, organisme derrière les Virées patrimoniales, a ajouté en 2016 un nouveau circuit, le Vieux St-Martin, grâce à une subvention mise à leur disposition par la Ville;
- ⇒ En mai 2014, un mandat a été octroyé pour mettre à jour l'inventaire du patrimoine architectural de Laval. Le dernier exercice semblable avait eu lieu en 1981. Des fiches ont été réalisées pour chacun des bâtiments, incluant les bâtiments démolis ou disparus. Au total, l'inventaire répertorie déjà pas moins de 1925 bâtiments lavallois possédant un intérêt patrimonial;
- ⇒ La Ville de Laval a créé un répertoire en *Web 2.0* du patrimoine culturel, historique et récréotouristique en vue de le faire connaître pour le mettre davantage en valeur. Une application mobile *Parcourir Laval* a également été créée afin d'aider les citoyens à découvrir et visiter leur ville.

### **c. Miser sur la richesse de notre culture**

Nous avons parallèlement cherché les solutions qui permettent à la Ville de Laval d'intervenir là où lui permettent ses prérogatives afin d'atteindre les standards élevés d'intégration et de service à la famille que nous nous sommes fixés :

- ⇒ En décembre 2014, le Conseil régional de la culture de Laval a été fondé.

Laval était à ce moment la seule au Québec, avec le Nunavik, à ne pas offrir une telle instance qui permet notamment aux artistes d'obtenir un meilleur financement et un accès plus facile au ministère de la Culture du Québec;

- ⇒ Nous avons voulu permettre aux artistes d'avoir pignon sur rue pour leur offrir une meilleure visibilité, entre autres par la présence de galeries d'art là où c'est possible. C'est notamment pourquoi, depuis mai 2015, des œuvres de peintres et de sculpteurs lavallois ornent les murs de l'Hôtel de Ville de Laval.
- ⇒ En 2015, des artistes lavallois membres de la Centrale des artistes ont été invités à se produire en première partie des spectacles offerts dans le cadre d'Insula lors des fêtes du 50e de Laval. À l'été 2016, la formule a permis des prestations dans divers quartiers de Laval dans ce même esprit. Du 15 juillet au 11 septembre 2016, pas moins de 30 spectacles ont séduit les Lavallois dans les ZONES MUSICALES de divers quartiers de la ville.
- ⇒ Dans la même foulée, des pianos publics ont été installés à l'été 2016 dans les quartiers Sainte-Rose et Sainte-Dorothée afin de permettre des prestations spontanées auprès de publics de passage.
- ⇒ Dès l'été 2015, un volet estival de concerts multiculturels a été mis en place à la Maison des arts. Plusieurs festivals d'envergure, organisés par les communautés culturelles, se sont tenus à Laval plutôt qu'à Montréal en 2015 et notamment le Festival arménien ou encore le Festival libanais repris en 2016.
- ⇒ Des fêtes multiculturelles ont eu lieu dans les quartiers. À titre d'exemple, la première édition du *Printemps méditerranéen*, un festival regroupant les Lavallois issus des communautés de la Méditerranée, a eu lieu en mai 2016 au Collège Letendre. Les organisateurs songent à une nouvelle mouture pour 2017;
- ⇒ Par ailleurs, la Ville soutient trois projets de marchés publics à Sainte-Rose, Saint-François et Saint-Vincent-de-Paul. En 2016, nous avons testé à ce sujet un nouveau modèle d'affaires afin de rendre ce genre d'initiative viable à long terme.

#### **d. Profiter des atouts que nous procure notre diversité**

La ville de Laval s'est forgée une réputation enviée pour la qualité de son accueil aux nouveaux arrivants. Laval occupe d'ailleurs le deuxième rang au Québec en ce qui a trait à l'accueil des nouveaux arrivants. Nous croyons que la diversité

que nous procure la participation des nouveaux arrivants de même que des Lavallois de toutes les générations constitue un atout précieux autour duquel nous devons continuer à construire.

#### **i. L'accueil aux victimes des conflits en Syrie**

⇒ Laval a répondu favorablement à l'appel du Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion afin d'offrir un refuge aux victimes des graves conflits armés en Syrie. Nous avons ainsi accueilli pas moins de 1130 réfugiés syriens, soit plus que le total réuni des villes de Québec, Gatineau, Longueuil, Sherbrooke et Trois-Rivières (990).

#### **ii. Laval, Municipalité amie des aînés**

⇒ Dès son arrivée au pouvoir et conformément à son engagement, le MLEMD a institué la gratuité du transport en commun pour les 65 ans. Elle est la seule ville au Québec à offrir cette reconnaissance à ses aînés, 24 heures sur 24 et 7 jours par semaine. Ces efforts ont soulevé l'attention ailleurs au Québec puisque Laval s'est vue décerner la distinction de *Municipalité amie des aînés* (MADA).

⇒ Le MLEMD a dû abolir le programme de remboursement de la taxe d'eau, programme qui n'était pas conforme au cadre législatif de la *Loi sur les cités et villes*. Afin que nos personnes âgées ne perdent pas cet avantage, nous avons créé par voie réglementaire une subvention favorisant le soutien à domicile des personnes âgées de 65 ans et plus;

⇒ Nous avons mis sur pied en 2016 un programme de soutien à domicile pour nos citoyens âgés qui offre une contribution allant jusqu'à 200 \$ par an pour chaque foyer comptant au moins une personne admissible;

⇒ Nous avons déployé dès l'automne 2015 un nouveau circuit de conditionnement physique pour aînés à Sainte-Rose. À ce circuit, il faut mentionner les balades gratuites en triporteur expressément dédiées aux personnes âgées durant l'été 2015 dans le Vieux Sainte-Rose. Nous avons étendu l'initiative en 2016 dans Pont-Viau;

⇒ Un sentier MADA de 1,3 km a été inauguré au Bois de l'Équerre en septembre 2016. Un projet conjoint, réalisé avec un partenariat public-privé de 70 000 \$ pour la Ville et de 30 000 \$ pour Alcoa;

- ⇒ Fin 2017, nous aurons ajouté quelque 25 kilomètres supplémentaires au réseau lavallois des pistes cyclables, en gardant toujours pour cible notre objectif d'interconnectivité des pistes.

### iii. Laval, Municipalité amie des enfants

- ⇒ Depuis mai 2014, Laval est une *Municipalité amie des enfants* (MAE) en vertu de l'accréditation internationale obtenue auprès de l'Unicef. Par l'obtention de ce statut, Laval s'est ainsi engagée à soutenir l'application de la *Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant* et à faire la promotion de la *Journée nationale de l'enfant*. Chaque année, une marche des enfants est organisée en collaboration avec le Carrefour action municipale et famille (CAMF) pour lancer la *Grande semaine des tout-petits*;
- ⇒ Cette accréditation nous a également amenés à rédiger un plan d'action (2015-2017)<sup>4</sup> qui se fonde sur des actions concrètes ciblant plusieurs axes d'intervention parmi lesquels l'information, la participation des enfants, l'engagement social et citoyen ainsi que la sécurité;
- ⇒ D'ici la fin de 2017, Laval aura complété la mise à jour des modules de jeux pour enfants qui se trouvent dans l'ensemble des parcs de la ville. L'exercice aura ainsi permis à terme de réinvestir dans pas moins de 87 parcs municipaux afin d'aménager des lieux de détente et de loisir plus conviviaux et sécuritaires;
- ⇒ En collaboration avec l'école *À pas de géant/Giant Steps*, Laval a mis sur pied un projet-pilote qui s'intéresse à tous les intervenants en situation d'urgence lorsque des personnes autistes sont impliquées. En parallèle, le service du 911 intègre le registre volontaire parmi les « adresses d'intérêt » de sa base de données des résidences où se trouve au moins une personne autiste.

---

<sup>4</sup>  [Plan d'action 2015-2017 Municipalité amie des enfants](#)

### **e. Promouvoir l'inclusion en favorisant le respect et la dignité**

Le MLEMD a été confronté en 2013 à un important déficit en matière de logements sociaux et abordables que lui a laissé l'administration précédente. Encore à ce jour, tout près de 1100 ménages lavallois sont inscrits à des listes d'attente pour obtenir un logement social et abordable parmi lesquels un grand nombre de familles monoparentales, de personnes seules et de personnes âgées.

Voilà pourquoi nous avons entrepris en collaboration avec nos partenaires de la Table régionale des organismes communautaires autonomes en logement de Laval une réflexion visant à terme à éliminer ce déficit et éventuellement à devenir un modèle parmi les municipalités québécoises et d'offrir à tous les Lavallois l'accès à des logements sains.

La Ville de Laval a ainsi déjà réservé une somme de 2 M\$ pour l'achat de terrains et de bâtiments destinés au logement social. Nous avons de plus confirmé, dans notre budget 2016, la création d'un fonds dédié au développement du logement social dans lequel seront versés 1,5 M\$ d'ici 2018. Nous préparons également l'adoption d'un Code du logement lavallois.

Soulignons par ailleurs que Laval complétera d'ici la fin 2017 la planification de la phase 1 d'un grand projet dans Val-Martin qui permettra à lui seul d'offrir quelque 700 nouveaux logements sociaux d'ici les dix prochaines années.

### **f. Aménager un milieu toujours plus sécuritaire**

Le MLEMD s'est engagé à déployer des initiatives concrètes et efficaces qui permettront aux Lavallois de profiter d'un milieu de vie toujours plus sécuritaire. Dans cette perspective, nous avons notamment mis en place en 2017 une série de mesures d'apaisement de la circulation telles que des dos d'âne, traverses de piétons, rétrécissements de la chaussée ainsi qu'une surveillance accrue de la vitesse des véhicules et ce, dans plusieurs secteurs sensibles comme par exemple à l'approche des écoles et d'autres lieux publics.

### III. Une ville urbaine de nature

En s'inspirant conjointement de nos engagements et des grandes orientations de *Repensons Laval*, le MLEMD s'est mis à l'œuvre pour protéger la Ville d'une expansion sauvage et débridée. Notre administration tient à démontrer qu'elle prend très au sérieux ses responsabilités liées à la protection de l'environnement unique que nous offre le territoire de Laval et c'est pourquoi nous avons rapidement adopté des initiatives telles que les mesures préférentielles favorisant le transport par autobus. En 2016, nous avons également élargi la collecte des matières organiques à 10 000 foyers supplémentaires dans certains secteurs des quartiers de Duvernay, Auteuil, Vimont, Chomedey et Sainte-Dorothée. Et ce n'est pas fini.

#### a. Protéger nos boisés et nos milieux humides

La révision du Code de l'arbre nous a amenés à repenser totalement la responsabilité de l'entretien des arbres situés dans les espaces publics. Avec sa nouvelle politique de l'arbre, la Ville reprend à sa charge la responsabilité des arbres dans l'espace public. Elle répond également à une préoccupation largement répandue parmi la population lavalloise. Nous avons poursuivi la réflexion dans le même esprit consensuel afin de reverdir Laval et d'identifier les initiatives qui permettront de protéger notre écosystème unique;

- ⇒ Nous avons recueilli l'appui de partenaires voués à la protection de l'environnement ainsi que du secteur de la culture afin de mener à bien un chantier qui a vu la plantation en 2015 de quelque 10 000 arbres et arbustes au Centre de la nature;
- ⇒ Nous avons adopté des règlements de contrôle intérimaire (RCI) qui permettent notamment d'encadrer efficacement le développement du nouveau centre-ville de Laval ainsi que de mieux protéger nos boisés. Nous avons ainsi triplé la superficie des aires protégées par réglementation, passant de 3,6% du territoire lavallois en 2009 à 10,4% de sa superficie en 2015. Cette mesure est en place jusqu'à l'adoption du Schéma d'aménagement qui confirmera le statut de ces boisés urbains. Depuis ce temps, nous avons également acquis deux lots du Boisé Papineau, plusieurs lots boisés en zone



agricole ainsi que la berge située aux abords du pont Arthur-Sauvé;

- ⇒ Nous avons mandaté le Conseil régional de l'environnement de Laval pour qu'il dresse l'inventaire des milieux humides sur notre territoire. Une première phase de ce mandat s'est terminée en 2014 et la deuxième phase est en cours de réalisation;
- ⇒ Nous avons fait en sorte que les promoteurs transigent désormais directement avec le ministère de l'Environnement avant d'obtenir la certification permettant la construction d'un projet d'habitation. Cette initiative encadre désormais, en amont, l'octroi des permis de construction en zone humide;
- ⇒ Laval a été l'hôte en 2016 de la 12<sup>e</sup> édition de la Conférence canadienne sur la forêt urbaine. Plus de 430 participants, spécialistes en environnement urbain de partout au pays, ont pris part à une kyrielle d'activités de formation, d'échanges et d'information. La CCFU a remporté un franc succès en plus d'offrir une fenêtre de rayonnement pour Laval.

## **b. Protéger la qualité de nos cours d'eau**

Le caractère insulaire de Laval fait de la santé de nos cours d'eau un enjeu crucial pour l'ensemble de l'écosystème de l'île Jésus. Voilà pourquoi Laval s'est associée en 2014 et 2015 au Conseil régional en environnement et à d'autres organismes afin de financer des études environnementales visant la caractérisation de nos cours d'eau.

Cette initiative a permis en mars 2015 de confier un mandat à la Direction générale afin d'élaborer un plan directeur des espaces verts. En octobre suivant, une entente tripartite a été entérinée pour officialiser les démarches en vue de l'acquisition par le gouvernement du Québec des îles Saint-Pierre, Saint-Joseph et de l'île aux Vaches, soit les *Trois grandes îles*, ce qui permettra d'identifier les meilleures façons de les mettre en valeur et de les intégrer au Parc de la Rivière-des-Mille-Îles.

La Ville de Laval a octroyé une subvention de plusieurs millions de dollars au Parc de la Rivière-des-Mille-Îles afin d'améliorer ses infrastructures et soutenir sa mission de promotion des milieux naturels.

## IV. Une ville à l'économie florissante

Laval affiche une économie dynamique qui se démarque des autres villes et régions du Québec. Avec ses quelque 1200 entreprises œuvrant dans les pôles industriels, des biotechnologies, des technologies, de l'agriculture et du tourisme, des pôles en pleine effervescence, la ville connaît une croissance démographique fulgurante. En 2017, Laval génère d'ailleurs selon Développement économique Canada la deuxième économie la plus diversifiée au Québec.

### a. Des budgets sous le taux d'inflation

Nous avons pris l'engagement d'instaurer une gestion saine et transparente des finances de la Ville de Laval, tout en fournissant des services de qualité aux citoyens et en maintenant un taux de taxation abordable. Au seul chapitre de sa richesse foncière, le territoire lavallois s'est apprécié au cours des dernières années. Pour compenser les impacts de l'évolution de l'enrichissement foncier sur le compte de taxes des citoyens, le MLEMD a donné une orientation claire pour l'élaboration des budgets : maintenir les taxes sous le taux des hausses de l'indice des prix à la consommation.

Le MLEMD a ainsi respecté ses engagements en déposant depuis 2013 quatre budgets prévoyant une hausse du taux de taxation inférieure au taux d'inflation annoncé par les grandes institutions financières :

- ✓ En 2014, nous avons gelé le compte de taxes résidentielles moyen;
- ✓ Nous avons dû faire face en 2015 à un manque à gagner de 15 millions \$ en vertu du nouveau pacte fiscal entre le Gouvernement du Québec et les municipalités. Nous avons réduit nos dépenses afin de faire face à ce manque à gagner équivalent pour Laval à près de 2% de ses revenus. Au final, l'augmentation du compte de taxes a été malgré tout limitée à 3,2%;
- ✓ En 2016, en dépit du manque à gagner de 15 millions devenu récurrent, nous avons fixé l'augmentation du taux de la taxe foncière résidentielle à 1,9%;
- ✓ En 2017, la hausse du taux a été de 1,4%;
- ✓ En quatre ans, le taux d'augmentation moyen a donc été de 1,63 %.

## **b. Une cote de crédit AA+ pour Laval**

L'agence Standard & Poor's nous offre un indice révélateur de la qualité de la gestion municipale et de la force de l'économie lavalloise. En décembre 2013, puis de nouveau en décembre 2014, la cote de crédit de Laval a été revue à la hausse pour atteindre la cote AA. En 2015, la cote de crédit a été maintenue, mais la firme a pris soin d'y accoler la mention d'une perspective stable. On y faisait état d'une très bonne performance budgétaire et d'une croissance économique forte et diversifiée.

Grâce au travail accompli depuis l'arrivée du MLEMD à l'Hôtel de Ville, nous profitons maintenant d'une cote du niveau AA+, soit la meilleure cote accordée à une ville au Québec, toutes municipalités confondues.

## **c. Des conditions gagnantes afin de stimuler notre économie**

Nous avons repensé nos services d'accompagnement des entreprises et des promoteurs par la Ville de Laval. Nous offrons déjà un guichet unique et des services plus rapides pour le traitement des projets immobiliers et commerciaux.

C'est le tout nouveau Service du développement économique de Laval (SDEL), maintenant intégré à la structure municipale, qui a remplacé Laval Technopole. Ce service a le mandat de faire la promotion et le développement par la recherche de nouveaux investissements, favoriser l'accueil ainsi que le soutien des entreprises et des entrepreneurs. Le SDEL simplifie ainsi les procédures administratives et accélère les prises de décisions municipales afin de soutenir les entreprises.

Notre programme prévoyait par ailleurs en 2013 protéger et valoriser les terres agricoles. Là encore, nous avons travaillé en collaboration avec le milieu. Un nouveau *Plan de développement de la zone agricole* (PDZA) a été élaboré de concert avec les producteurs agricoles de Laval. Il a été entériné par les membres du conseil en 2016 et ses principes seront intégrés au nouveau schéma d'aménagement de la ville en voie d'adoption.

Avec l'arrivée de la Place Bell au cœur du centre-ville et des investissements privés de plus d'un milliard de dollars, nous avons également entrepris la reconfiguration des entrées du cœur de Laval et celle des abords du pôle formé par le métro, l'amphithéâtre du Rocket de Laval, la salle André-Mathieu, le Cégep Montmorency

et l'Université de Montréal.

En février 2017, la Ville de Laval a mandaté une firme pour l'exécution des travaux d'aménagement au centre-ville. Ces travaux estimés à environ 18 millions \$ concrétisent l'intention annoncée du MLEMD de proposer un développement à dimension humaine, qui met l'accent sur la mobilité active et qui favorise l'effervescence de ce secteur névralgique pour Laval tout en demeurant sensible aux préoccupations environnementales.

Ces travaux favoriseront la vie urbaine et contribueront à la réduction des îlots de chaleur. L'aménagement de la rue Claude-Gagné, qui sera réduite en largeur pour laisser une place importante aux piétons, y permettra la présentation d'événements publics et culturels.

***L'équipe du Mouvement lavallois***

Document achevé en mai 2017.